Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 37 (1990)
Heft: 5

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée générale de l'AIRPC du 10 mars 1990, a Bienne

«Armée 95» – Des conséquences aussi pour l'instruction PCi

Bienne, frontière des langues, s'est donnée un air de printemps ce 10 mars dernier pour accueillir la 16e assemblée générale de l'Association des instructeurs romands de protection civile (AIRPC).
Au nombre des invités, M. le Conseiller communal J.-P. Berthoud, directeur de la police, représentait les autorités de

Ulysse Porret

la ville et M. François Grosclaude, le dynamique chef local de la protection civile biennoise. M. le Préfet Yves Monnin nous a également fait l'honneur de sa présence pour la circonstance.
Dans son rapport annuel, le président André Moser s'est réjoui de la très saine situation de l'association qui compte à ce jour 325 membres. En 1989, l'accent a été placé sur un voyage d'étude en Suède. Pour marquer ses 15 ans, l'AIRPC a organisé une semaine de séjour dans un pays de pionniers en matière de protection civile, 69 de ses membres et accompagnants y ont participé. Un article circonstancié a paru dans le journal *Protection civile,* no 11-12/89.
«La protection civile suisse», a poursuivi M. Moser, «franchit une importante étape de son histoire. La mise en œuvre du projet «Armée 95» aura également des conséquences au niveau de la protection civile, à savoir un abaissement de la durée de l'obligation de servir. Sa mission, cependant, demeure inchangée et consiste comme par le passé à protéger la population en cas de guerre et à lui porter secours dans toute situation de détresse ou d'urgence. La réduction envisagée de l'âge du passage de l'armée à la protection civile de 50 à 42 ans représente un rajeunissement sensible et donc une augmentation de la capacité d'intervention de celle-ci. Pour la protection civile comme pour l'armée, on prévoit en outre de diminuer de huit ans l'âge limite applicable à l'obligation de servire. A l'avenir, les citoyens suisses devraient normalement être libérés à 52 ans de leur devoir à l'égard du pays.
Ces modifications auront aussi des conséquences dans l'instruction et le personnel enseignant sera confronté à de nouvelles exigences qui mettront plus encore en valeur la profession d'instructeur à titre principal. Toutefois, les instructeurs à titre accessoire représentent aussi la motivation à la cause de la protection civile. Ils ont été nombreux à sacrifier du temps et des loisirs, pour être à même de remplir la mission. Il s'agit à présent de faire preuve de continuité dans la préparation, dans l'évolution des connaissances et dans l'adaptation aux nouvelles exigences. A ce prix seulement, l'instructeur auxiliaire ou à titre accessoire aura toujours sa place et gardera sa valeur face «aux professionnels».»
En 1989, l'association a eu la douleur de perdre un de ses membres. M. Philippe Monnin, chef de l'instruction de la PCi du canton de Berne, est décédé à la tâche au mois de décembre. Personnalité de haute compétence, il a grandement contribué au développement de la protection civile.
Notre «ministre des finances», malheureusement absente pour cause de maladie, a cependant garanti une situation financière saine de l'association. Le bénéfice de l'exercice se chiffre à 1852.90 francs. Le budget pour 1990 table sur un déficit de 1205 francs, l'association envisageant d'investir dans ses activités.
Albert Messerli, président de la commission technique, a ensuite rappelé les principales étapes du voyage en Suède. Le 29 septembre 1990 aura lieu le traditionnel rallye de l'association dont ce sera la 5e édition. M. Messerli a insisté sur l'importance de la participation des membres. Une telle manifestation, qui demande une longue préparation et un travail en conséquence, ne réussit qu'à condition que les équipes soient nombreuses. L'appel est donc lancé.
M.J.-P. Berthoud, Conseiller communal et directeur de la police, a évoqué quelques aspects de l'intégration des langues française et allemande à Bienne. La ville, après avoir subi les effets de la récession économique, connaît à présent un développement remarquable.
Dans son exposé, le chef local de la ville de Bienne, M. François Grosclaude, a relevé l'important engagement de la PCi pour l'aménagement des rives du lac. Il a particulièrement insisté sur l'excellente motivation qui règne en milieu PCi biennois.
La partie officielle s'est achevée sur une rétrospective en images du voyage d'études en Suède. M. Charles Moret, chef local de Vevey, a présenté une série de diapositifs montrant des aspects techniques intéressants de l'organisation de la sécurité civile suédoise. La couronnement de l'assemblée, ce fut le splendide film super 8 réalisé et projeté par le talentueux cinéaste amateur Marcel Schmitt, instructeur de PCi. De belles images et un commentaire accompagné d'un savant cocktail musical ont séduit les spectateurs qui ont vécu ou revécu l'expérience de la semaine suédoise.

Le rapport présidentiel retient l'attention.

Une partie de l'assemblée durant les débats.

Enfin, la dégustation d'un apéritif bienvenue.

Le préfet de la ville de Bienne a évoqué un historique de la ville et de ses habitants à l'occasion d'un sympathique apéritif offert par la Municipalité et servi par le caviste en personne entouré de gentes dames en costume folklorique.
Au terme d'un succulent repas, servi au restaurant de l'Union, l'assemblée s'est déplacée à Macolin pour une visite de l'Ecole suisse de sport (ESSM).
Sous la conduite sympathique et compétente de M. Yves Jeannotat, les participants ont pu se familiariser avec l'organisation et les installations du plus important centre sportif de Suisse. Institution d'Etat, l'ESSM dépend du Département de l'Intérieur. Elle compte trois grands secteurs consacrés le premier à l'enseignement, le deuxième à l'administration et le troisième à la recherche. Macolin offre aux athlètes de haut niveau la possibilité de se préparer en toute quiétude et dans les meilleurs conditions aux grands rendez-vous de la compétition. L'ESSM est également un important centre de rencontre et d'étude. La plupart des splendides installations extérieures sont largement ouvertes au public. Nous ne manqueront pas de signaler au passage que notre guide M. Jeannotat, dont nous avons beaucoup apprécié la gentillesse et la disponibilité, est le rédacteur de *Macolin*, la revue spécialisée de l'Ecole suisse de sport. Sportif accompli, M. Jeannotat a participé 25 fois à la course Morat–Fribourg et l'a remporté deux fois.
Nous adressons pour conclure nos très vifs remerciements et notre reconnaissance à notre ami Albert Messerli, ainsi qu'à la Protection civile de Bienne, pour l'excellente organisation de cette belle journée.

En 1991, l'assemblée générale de notre association aura lieu le 16 mars au nouveau centre cantonal d'instruction du canton du Valais, à Grône. ▲

Die Verantwortung für die Umwelt ist grenzüberschreitend – wir sind es auch

Als Chemieunternehmen, das in über 60 Ländern tätig ist und weltweit rund 90 000 Mitarbeiter beschäftigt, haben wir eine grosse Verantwortung. Die Verantwortung nämlich, alles in unseren Kräften Stehende dafür zu tun – oder eben vieles nicht zu tun –, dass die Umwelt lebenswert bleibt. Deshalb sind Sicherheit und Umweltschutz seit Anfang der 70er Jahre fester Bestandteil unserer weltweit gültigen Unternehmenspolitik und haben eine ebenso grosse Bedeutung wie die traditionellen Schwerpunkte Forschung, Produktion und Verkauf.

Ciba-Geigy erforscht und entwickelt Spezialitäten für viele verschiedene Bereiche: Farbstoffe und Chemikalien – Heilmittel – Produkte für die Landwirtschaft – Kunststoffe – Additive – Pigmente – Elektronische Systeme – Kontaktlinsen und Linsenpflegemittel.

CIBA–GEIGY

H3

«Ceux qui font la protection civile communale»

Comment décrivez-vous votre fonction?

Ma tâche comporte la surveillance du bon fonctionnement de ce service communal. Elle consiste encore à coordonner les activités entre le service cantonal et le service communal.

Quel moment de la Protection civile préférez-vous?

Un moment particulièrement privilégié et significatif comprend l'accueil des nouvelles personnes astreintes ou non au début des cours d'introduction donnés au centre cantonal.

En 1989, quel événement de l'actualité vous a le plus marqué?

En cette fin d'année, les événements d'Europe de l'Est surprennent tout le monde de par leur ampleur et leur soudaineté. En Suisse, la votation sur l'armée aura aussi à moyen terme des répercussions sur le service de la protection civile.

Par quel moyen vous détendez-vous?

Le sommeil est un moyen absolument indispensable pour se détendre.

Que pensez-vous du travail de l'Etat-Major de votre Commune?

L'Etat-major est sous la responsabilité de son chef et de son chef-adjoint, lesquels dirigent le service avec beaucoup de compétence, de dévouement, de motivation et de bonne humeur. Les autres membres complètent efficacement cette direction en y consacrant beaucoup de temps.

Nom: Biedermann
Prénom: Jean
Titre: Conseiller administratif, délégué de la Commune de Bernex

Que pensez-vous des femmes dans la Protection civile?

Les femmes ne sont pas assez nombreuses au sein de la Protection civile. Le dernier appel que nous avons lancé afin qu'elles s'engagent davantage n'a pas eu de succès.

Comment concevez-vous l'information dans la Protection civile?

L'information n'est pas suffisante ou elle est alors mal dirigée. Les journées «portes ouvertes» n'intéressent pas tellement la population. Les contacts hors service devraient être mieux utilisés. Les services que peut rendre la protection civile en cas de conflits ou de catastrophes ne sont pas suffisamment connus des citoyens.

Quelle découverte scientifique, ces cinq dernières années, vous semble la plus importante?

Aucune recherche fondamentale n'a révolutionné la science ces dernières années. Toutes les greffes d'organes par contre croissent à un rythme important.

Pour quel personnage avez-vous le plus d'admiration?

Lech Walesa, prix Nobel de la paix, est certainement la personnalité qui depuis bientôt 10 ans a le rayonnement le plus extraordinaire à travers le monde.

Quel progrès en mesure d'apporter une amélioration de la Protection civile souhaiteriez-vous?

Une amélioration de la Protection civile doit procéder d'un changement de mentalité de l'ensemble de la population comme ce changement qui se manifeste actuellement dans le domaine militaire. Ce service est encore trop récent (même pas la durée d'une génération), pour qu'il soit totalement assimilé. Les révisions législatives devront en outre être apportées pour en améliorer l'efficacité.

(Ex AGPCI, N° 146)

PLANZER HOLZ AG 6262 LANGNAU LU

Telefon 062 81 13 94

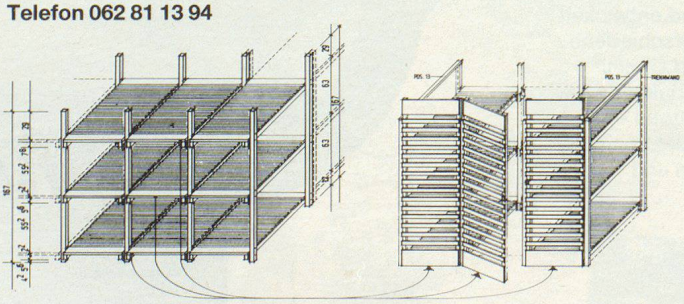

SYSTEM PLANZER
unschlagbar in

- Stabilität
- Einfachheit
- Verwendbarkeit

Alles verschraubt
Doppelliegen lieferbar
Platzsparende Lagerung

Preis ab **Fr. 52.–**
pro Schutzplatz

ACHTUNG: Zivilschutzorganisationen können die Liegen in kommunalen Übungen preisgünstig selber anfertigen. – Rufen Sie uns an.